



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 1 de 11

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : TA-1 Trousse d'essai à l'acide

Code(s) du produit : P/N 780041; 780042; 780044

Usage du produit : Nécessaire d'analyse pour huile de réfrigération

Famille chimique : Mélange. TA-1 se compose de trois bouteilles; deux de solution neutralisante; et une d'un réactif. TA-1 est un kit unique jetable.

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:
Parker Hannifin Corporation - Sporlan Division
206 Lange Drive
Washington, MO, U.S.A.
63090

Nom et adresse du fabricant:
Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information : (636) 239-1111

No. de téléphone en cas d'urgence : Chemtrec 1-800-424-9300 (aux États-Unis); Chemtrec 703-527-3887 (extérieur des É.-U.).

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:

Réactif:
Catégorie B2 (Liquides Inflammable);
Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Solution neutralisante:
Catégorie B2 (Liquides Inflammable);
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

OSHA: Cette matière est classée comme dangereuse selon les réglementations OSHA (29CFR 1910.1200). Classification dangereuse:
Liquide inflammable;
Danger aigu pour la santé;
Danger chronique pour la santé.



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 2 de 11

Aperçu des urgences

: *Réactif:*

Liquide rouge, clair. Odeur de solvant.

AVERTISSEMENT! Liquide et vapeur inflammable. Les vapeurs risquent de causer un feu à inflammation instantanée. Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer la dépression du système nerveux central. Risque d'être nocif ou fatal si avalé. Danger d'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Cause l'irritation de la peau et des yeux. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales.

Solution neutralisante:

Liquide incolore clair. Odeur d'alcool.

AVERTISSEMENT! Liquide et vapeur inflammable. Les vapeurs risquent de causer un feu à inflammation instantanée. Peut être nocif par inhalation. Risque de causer une irritation respiratoire. Risque de causer la dépression du système nerveux central. Risque d'être nocif ou fatal si avalé. Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Cause une irritation pour l'oeil. Risque de causer une légère irritation de la peau.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : *Réactif:* Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement.

Solution neutralisante: Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central.

Peau : *Réactif:* Risque de causer l'irritation modérée de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des démangeaisons et de l'enflure. Peut être absorbé par la peau.

Solution neutralisante: Risque de causer une légère irritation de la peau. Un contact continu, comme quand le produit se trouve piéger contre la peau sous les vêtements ou les bijoux, risque d'être plus irritant.

Yeux : Risque de causer une irritation oculaire grave. Les symptômes incluent la douleur, des rougeurs et le larmolement.

Ingestion : Peut causer une irritation gastro-intestinale. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. La matière présente un danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Effets nocifs chroniques éventuels

: *Réactif:* Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

Solution neutralisante: Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquèlement et le dégraissage de la peau.

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».



SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Réactif TA-1 contient les produits chimiques suivants:		
xylène	1330-20-7	50,00 – 70,00
Alcool éthylique (éthanol)	64-17-5	30,00 – 50,00
Solution neutralisante pour huile minérale ou d'alkyl benzene contient les produits chimiques suivants:		
Alcool éthylique (éthanol)	64-17-5	90,00 – 100,00
hydroxyde de sodium	1310-73-2	< 0,10
Solution neutralisante pour huile TA-1 POE contient les produits chimiques suivants:		
Alcool éthylique (éthanol)	64-17-5	90,00 – 100,00
hydroxyde de potassium	1310-58-3	< 0,10

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux.
- Contact avec la peau** : En cas de contact cutané, laver avec du savon et de l'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeur inflammable. S'enflammera par la chaleur, les étincelles, les flammes ou toutes autres sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La vapeur risque de se déplacer sur une longue distance jusqu'à une source d'inflammation et de causer un retour de flamme. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200)

- : Liquide Inflammable Classe IB

Propriétés comburantes

- : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques. N'est pas sensé être sensible aux impacts.

Moyen d'extinction approprié

- : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 4 de 11

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Aldéhydes; Hydrocarbures; vapeurs et fumées irritantes.

Évaluation NFPA

- 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
- : Santé: 2 Incendie: 3 Instabilité: 0 Autres dangers: aucun

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : N'utiliser pas de matières combustibles, comme la sciure, comme la matière absorbante.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: xylène (100 lbs / 45,4 kg)

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Utiliser les techniques de mise à la terre par connexion appropriées lors du transfert de liquide. Tenir à l'écart des acides et des matières incompatibles. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Acides; Oxydants forts; Métaux alcalins.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.



SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Ingrédients	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
Réactif TA-1 contient les produits chimiques suivants:				
xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm	P/D
Alcool éthylique (éthanol)	P/D	1000 ppm	1000 ppm	P/D
Solution neutralisante pour huile minérale ou d'alkyl benzene contient les produits chimiques suivants:				
Alcool éthylique (éthanol)	P/D	1000 ppm	1000 ppm	P/D
hydroxyde de sodium	2 mg/m ³ (Plafond)	P/D	2 mg/m ³	P/D
Solution neutralisante pour huile TA-1 POE contient les produits chimiques suivants:				
Alcool éthylique (éthanol)	P/D	1000 ppm	1000 ppm	P/D
hydroxyde de potassium	2 mg/m ³ (Plafond)	P/D	2 mg/m ³ (limite finale)	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

- : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

- : Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide
Apparence	: <u>Réactif</u> : Liquide rouge, clair. <u>Solution neutralisante</u> : Liquide clair incolore.
Odeur	: <u>Réactif</u> : Odeur de solvant. <u>Solution neutralisante</u> : Odeur d'alcool.
Seuil olfactif	: P/D
pH	: <u>Réactif</u> : neutre <u>Solution neutralisante</u> : légèrement alcalin
Densité relative	: <u>Réactif</u> : 0,833 <u>Solution neutralisante</u> : 0,8 - 0,88
Point d'ébullition	: > 37,8°C (100°F)



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 6 de 11

Point de fusion/de gel	: < - 30°C (- 22°F)	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: <u>Réactif</u> : 19 <u>Solution neutralisante</u> : 44	Solubilité dans l'eau	: <u>Réactif</u> : faible <u>Solution neutralisante</u> : Complet
Densité de vapeur (Air = 1)	: > 1	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: > 1
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: > 99%
Point d'éclair	: <u>Réactif</u> : 13 - 25°C (55 - 77°F) <u>Solution neutralisante</u> : 13 - 14°C (55 - 57°F)	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair, méthode	: évalué	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Retour de flamme observé	: S/O
Distance de projection de la flamme	: S/O		
Viscosité	: < 2 cps		
Pression absolue du récipient	: S/O		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Substances à éviter et incompatibilité	: Acides; Oxydants; Métaux alcalins
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central. Foie. Reins.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : OUI <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀(4hr) inh, rat	DL₅₀	
		(Orale, rat)	(cutané, lapin)
Réactif TA-1 contient les produits chimiques suivants:			
xylène	6350 ppm (27,6 mg/L)	3523 mg/kg	12 180 mg/kg
Alcool éthylique (éthanol)	> 32 380 ppm (61 mg/L)	7060 mg/kg	> 15 800 mg/kg
Solution neutralisante pour huile minérale ou d'alkyl benzene contient les produits chimiques suivants:			
Alcool éthylique (éthanol)	> 32 380 ppm (61 mg/L)	7060 mg/kg	> 15 800 mg/kg
hydroxyde de sodium	P/D	P/D	P/D



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 7 de 11

Solution neutralisante pour huile TA-1 POE contient les produits chimiques suivants:			
Alcool éthylique (éthanol)	> 32 380 ppm (61 mg/L)	7060 mg/kg	> 15 800 mg/kg
hydroxyde de potassium	P/D	205 mg/kg	> 1260 mg/kg

- Statut de cancérigène** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Notez que ce produit contient l'éthanol, un carcinogène animal confirmé (A3) par l'ACGIH et le carcinogène humain (groupe 1) par le CIRC; cependant, c'est seulement applicable quand le produit chimique est présent en boissons alcooliques.
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
- Térogénicité** : Réactif: Ce produit contient du xylène. Le xylène risque de causer des effets fétotoxiques à des doses qui ne sont pas toxiques pour la mère, basé sur des données animales.
Solution neutralisante: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Propriétés irritantes du produit** : Réactif: Irritant cutané modéré. Grave irritant pour les yeux.
Solution neutralisante: Grave irritant pour les yeux. Irritant léger pour la peau
- Autres dangers importants** : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.
- Maladies aggravées par une surexposition** : L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Le produit lui-même n'a pas été testé. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient : xylène; éthanol; hydroxyde de potassium; hydroxyde de sodium.
- La toxicité aiguë du xylène est (ECOTOX):
Toxicité pour le poisson - CL50/96h/truite arc-en-ciel = 8,2 mg/L
Toxicité pour les daphnies - CE50/48h/Daphnia = 3,2 - 9,56 mg/L
Toxicité pour les algues - CE50/72h/algues = 3,2 - 4,9 mg/L
- La toxicité aiguë de l'éthanol est (IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées) :
Toxicité pour le poisson - CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) = 14 200 mg/L
Toxicité pour les daphnies - CE50/48h/Daphnia = 9268 - 14 221 mg/L
- Toxicité aiguë de l'hydroxyde de potassium (IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées) :
Toxicité pour le poisson - CL50/96h/Gambusia affinis = 80 mg/L
La toxicité est principalement associée au pH.
- La toxicité aiguë de l'hydroxyde de sodium est (OECD SIDS) :
Toxicité pour les daphnies - CE50/48h/Daphnia = 40,4 mg/L
La toxicité est principalement associée au pH.
- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Ce produit contient : xylène; éthanol.
Le xylène est considéré comme étant intrinsèquement biodégradable.
L'éthanol est considéré comme étant facilement biodégradable.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Ce produit contient : xylène.
La mesure log Pow pour le xylène est de 3,12.



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 8 de 11

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.




Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet dans les Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN1993	Flammable Liquids, n.o.s. (Xylene; Ethanol)	3	II	
Les États-Unis (DOT) Renseignements supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée conformément à la section d'emballage 173.150. Se référer à la Section 173.150 du 49 CFR.				
Canada (TMD)	UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (xylène; éthanol)	3	II	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	L'exemption relative aux quantités limitées au Canada peut s'appliquer pour les contenants qui contiennent une quantité spécifique du produit. Consultez l'article 1.17 du Règlement TMD pour les renseignements relatifs à l'exemption de Quantité Limitée si vous désirez expédier conformément à cette exemption.				
ICAO/IATA	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (Xylene; Ethanol)	3	II	
ICAO/IATA Renseignements supplémentaires	Le produit peut être reclassifié pour le transport aérien s'il est emballé conformément aux règlements d'IATA (c.-à-d. ID 8000, Bien de Consommation, Classe 9).				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302): xylène (100 lbs / 45,4 kg)



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 9 de 11

SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substances, 40 CFR 355: Aucune substance "Extremely Hazardous Substance" présente dans cette matière.

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

SARA TITLE III: Sec. 313 Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372: Ce produit peut être assujéti aux exigences de notification SARA, puisqu'il contient des composants de produits chimiques toxiques en quantité supérieure aux concentrations minimales. Ce produit contient: xylène.

Lois É.-U. "State Right to Know":

California Proposition 65: Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer ou autre effet nocif sur la reproduction.

Veillez prendre note que ce produit contient de l'acool éthylique qui est reconnu par l'État de la Californie comme causant des effets nocifs sur le développement; cependant, ceci s'applique uniquement lorsque le produit chimique est présent dans des breuvages alcoolisés

Autres listes É.-U. 'Right to Know' : Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états: xylène (CA, MA, MN, NJ, PA, RI); éthanol (CA, MA, MN, NJ, PA, RI); hydroxyde de potassium (CA, MA, MN, NJ, PA, RI); hydroxyde de sodium (CA, MA, MN, NJ, PA, RI).

Renseignement international:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Classification SIMD * - Risque chronique 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
Santé : *2 Inflammabilité : 3 Réactivité : 0

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CA: California
CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
SNC: Système nerveux central
DOT: Department of Transportation
ECOTOX: Base de données pour l'écotoxicologie EPA -É.-U.
HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
Inh: Inhalation
IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MA: Massachusetts
MN: Minnesota
MSHA: Mine Safety and Health Administration
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NFPA: National Fire Protection Association
NJ: New Jersey
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques



TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044



Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 10 de 11

OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2012.
2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2013.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2013 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. US EPA Title III List of Lists - version du octobre 2012.
6. California Proposition 65 List - version du 4 janvier 2013.
7. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2013.

<p>Préparée pour : Parker Hannifin Corporation - Sporlan Division 206 Lange Drive, Washington, MO, U.S.A. 63090 Téléphone: (636) 239-1111 www.parker.com Adresser toutes les requêtes à: Parker Hannifin Corporation - Sporlan Division.</p>	
<p>Préparée par : ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par Parker Hannifin Corp et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Parker Hannifin Corp n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et Parker Hannifin Corp.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/30/2012

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 01/08/2013

No de révision

: 2



Parker Hannifin Corporation
Sporlan Division
206 Lange Drive
Washington, MO 63090
U.S.A.

TA-1 Trousse d'essai à l'acide

P/N 780041; 780042; 780044

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/08/2013

Page 11 de 11

Informations de révision : sections de la FDS mises-à-jour:
2. IDENTIFICATION DES DANGERS;
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS;
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE;
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES;
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES;
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

FIN DU DOCUMENT